

24 juin 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 24 juin 2005](#)

## Cellules de développement durable

Sur proposition de Mme Els Van Weert, Secrétaire d'Etat au Développement durable, le Conseil des Ministres a chargé les cellules de Développement durable (\*) de missions visant à rendre les administrations fédérales plus durables.

Sur proposition de Mme Els Van Weert, Secrétaire d'Etat au Développement durable, le Conseil des Ministres a chargé les cellules de Développement durable (\*) de missions visant à rendre les administrations fédérales plus durables.

Depuis le mois d'avril 2005, les administrations fédérales disposent toutes d'une cellule de développement durable. Les cellules sont responsables de la mise en oeuvre des mesures prises dans le cadre du Plan fédéral de Développement durable. En outre, elles sont chargées de la "durabilisation" de la politique d'achat et de la sensibilisation des administrations. Les cellules de développement durable collaboreront notamment à la journée des fonctionnaires "développement durable" le 14 octobre 2005. (\*) dont la création a été décidée au Conseil des Ministres spécial du 20 mars 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe